

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 25 OCTOBRE 2014

Ordre du jour

1 / Situation de la MMAC à ce jour

2 / Perspectives

Etaient présents :

- Madame Mbimbi Julienne, membre, à l'origine du projet de réhabilitation de l'hôpital de Sona Bata (Congo-Kinshasa)
- Monsieur Seillier Jean Jacques, trésorier
- Madame Seillier Dominique, membre
- Madame Ndombi Boudiongou Bouassa Nina, membre
- Madame DOS REIS Eugénie, membre
- Monsieur Ngeke Enzongo, invité (partenaire Similigram)

Etaient absents :

- Monsieur Kanza Kalunga Yvan, président (non excusé)
- Monsieur Bukassa Mathurin, secrétaire (excusé)

1/ Situation de la MMAC à ce jour

Depuis sa création en avril 2013, il n'y a eu qu'une réunion au siège de MMAC France, sans compte rendu.

Le Conseil d'Administration de l'Association a donc décidé de provoquer une Assemblée générale extraordinaire, comme cela est prévu dans l'article 12 à la page 4 des statuts de la MMAC, afin de remédier au laxisme du Bureau.

La date du 25 Octobre 2014 a été choisie pour coïncider avec la venue en France de la présidente MMAC Congo- Kinshasa, Mme Julienne Mbimbi.

La réunion a commencé à 11h30 au 16, rue Pablo Picasso à Corbeil.

Les démarches administratives piétinent car le chargé de projet se heurte à un Bureau qui manque de motivation : aucun échange possible avec le président et le secrétaire (non à jour de leurs cotisations), courriers et appels sans réponses, aucune réunion, aucune animation ; enfin, aucune rentrée financière pour la gestion de l'Association (à part la mise de fonds de quatre membres) et aucun financement extérieur pour l'acheminement par container et le dédouanement du matériel destiné à l'hôpital de Sona Bata n'a été obtenu en un an et demi !

Devant ce constat, deux solutions s'offrent à nous : stopper ce projet humanitaire ou bien le redémarrer sur des bases plus solides, avec un Bureau plus dynamique. M. Ngeke (Similigram) souhaite dorénavant une meilleure collaboration grâce à un interlocuteur MMAC efficace qui lui permettrait enfin d'obtenir des résultats concrets.

Après débat, le Conseil d'Administration, conformément à l'article 8, page 3 des statuts décide de modifier le Bureau et de procéder à un vote.

Mme Dominique Seillier est élue, à l'unanimité, nouvelle présidente de la MMAC France, et Mme Nina Ndombi est élue, à l'unanimité, nouvelle secrétaire. Elles remplacent respectivement M. Yvan Kanza Kalanga et M. Mathurin Bukasa .

Pour des raisons pratiques, est voté, également à l'unanimité, le transfert du siège social au domicile de la présidente et du trésorier, M. et Mme Seillier, 9 villa du sarment 91590 La Ferté-Alais.

2/ Perspectives

Avec l'aide du chargé de projet, la nouvelle présidente va mettre à jour les dossiers administratifs incomplets ou devant être modifiés et procéder à des recherches puis des démarches auprès d'organismes nationaux ou internationaux afin de trouver des financements pour l'aboutissement des projets (transport du matériel médical, travaux d'aménagement, sensibilisation des antennes locales) en faveur de la MMAC Congo-Kinshasa.

Elle va créer des bulletins d'adhésion et des cartes de membres qu'elle pourra utiliser dès le 16 novembre, jour de réunion, à La Ferté-Alais, du groupe d'une centaine d'hospitalières et hospitaliers de Lourdes du diocèse d'Evry-Corbeil.

Au cours de cette journée prometteuse, Mme Julienne Mbimbi, ancienne infirmière, présidente de l'Association MMAC Congo-Kinshasa et Mme Dominique Seillier, nouvelle présidente de l'Association MMAC France, toutes deux bien connues de l'Hospitalité, à l'aide d'un montage audio-visuel, présenteront la MMAC qui a pour objet d'améliorer les conditions socio-sanitaires et environnementales des populations vulnérables dans la région de Sona Bata (Congo-Kinshasa).

La date du 28 février 2015 a été arrêtée pour la prochaine Assemblée générale, au nouveau siège, suivie d'un repas africain ;

La séance a été levée 14h30

Fait à Corbeil, le 25 octobre 2014

Seillier.

Val

Mbimbi Julienne

Nine Boudignon

J. Seillier

Des Reil Eugénie